



Suis je victime d'une escroquerie?

Par **Janaeva**, le **02/03/2016** à **22:52**

J'ai repris un resto de plage. Les 2 anciens locataires demandaient cent mille euros + la caution. Mon amie m'a prêté la moitié. Mon rêve se réalisait. Seulement, ils ont pris tout cet argent contre aucun acte de vente, sans me montrer de bilan...ils me disaient que eux aussi avaient fait comme ça.... Ils m'ont présenté le propriétaire des lieux qui m'a fait signer un contrat de 2 ans renouvelable... Or au bout de 10 mois, un cyclone détruit le resto. La ville décide de raser ces bicoques pourries trop près de l'eau... Le propriétaire n'ayant jamais eu le droit de sous louer ne nous renouvelle pas le contrat. Je l'ai appris trop tard :(il ne me rend pas la caution non plus :(

Aujourd'hui, je me retrouve sans restaurant, sans travail et sans argent!!! J'ai l'impression qu'on m'a mis un gros coup de massue sur la tête!!! Je suis complètement assommé. Je ne comprends pas ce qu'il m'arrive??? J'en veux à ces 2 anciens locataires de m'avoir menti, je leur faisais confiance!!! Ils ne m'ont RIEN fait signer. Ils ont juste encaissé mes chèques. L'affaire a duré 15 mois. Je pensais y rester au moins 9 ans... Est ce une escroquerie? Que dois je faire???